



VIE SCOLAIRE : CIRCULAIRE N°5

Classe le samedi matin 21 novembre :

Comme annoncé sur la lettre de Rentrée, **les élèves auront classe le samedi matin 21 novembre prochain**. Initialement, l'équipe enseignante avait prévu d'organiser une matinée Ecole sans mur avec de nombreux ateliers encadrés par les parents (comme chaque année). Le contexte sanitaire actuel oblige les professeurs à repenser la matinée. Toutefois, les activités proposées devraient enchanter les enfants, elles concerneront le thème des Contes (thème d'année).

Rappel des horaires : **9h00 - 12h00** (ouverture du portail à 8h45). Il n'y aura pas de garderie ce samedi matin.

Prochaine matinée de classe : le samedi matin 20 mars (carnaval des enfants). Récupération le mardi 6 juillet 2021.

Protocole et activité Piscine :

Le complexe aquatique est de nouveau ouvert. La Communauté de Communes propose la reprise des cours de natation avec un protocole sanitaire renforcé. La classe CE1 devrait débiter l'activité ce jeudi 19 novembre, elle prend le relais de la classe CP.

Assemblée générale O.G.E.C et A.P.E.L. :

L'assemblée générale des associations O.G.E.C et A.P.E.L. se déroulera **le Vendredi 4 décembre prochain, à 20h30**. En raison des contraintes sanitaires actuelles, cette assemblée générale se déroulera en distanciel. Voici les modalités :

- Semaine du 16 au 22 novembre : toutes les familles de l'école recevront, par mail, une invitation pour participer à l'assemblée générale O.G.E.C-A.P.E.L (formulaire numérique d'inscription).

Les personnes intéressées pour entrer dans le bureau O.G.E.C ou le bureau A.P.E.L pourront aussi se manifester.

Les familles rempliront le formulaire d'inscription si elles souhaitent participer à la visioconférence avant le 22 novembre.

- Le 30 novembre, **les familles inscrites recevront un document PDF** retraçant le rapport moral, financier et d'orientation des associations **avec le lien de la visioconférence**.
- Le vendredi 4 décembre, à 20h30, les représentants des associations présenteront leurs bilans respectifs. **Les familles inscrites recevront un mail pour approuver les bilans** (système de vote).

Protocole et gestes barrières :

Depuis mai dernier, la mise en place du protocole sanitaire induit un lavage répété des mains. Pour faciliter l'autonomie des élèves de maternelle, l'établissement a choisi de changer les robinets des sanitaires. Plus faciles d'accès, poussoirs plus souples, aucune excuse ne sera désormais tolérée pour ne pas se laver les mains. A noter que l'A.P.E.L. financera le coût de l'opération.

Défibrillateur :

Le décret du 19.12.2018 impose aux Etablissements recevant du public de s'équiper d'un DAE (défibrillateur) avant le 1^{er} janvier 2021 pour un EPR catégorie 4 (notre école). L'OGEC va donc s'associer aux OGEC de la région pour bénéficier d'une offre d'achat. Le coût restera malgré tout élevé : 1020 € TTC.